

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	SQUARE LEON	Numéro	133U8
Adresse du site	3, rue Stephenson	Hauteur	R+10 (30.20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/04/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/01/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 165° et 280°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G : 30° <4V/m - 165° <4V/m - 280° <3V/m 5G : 30° <2V/m - 165° <3V/m - 280° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.80 azimuts 30° et 165°, 33.60m azimut 280°		

Incidence visuelle

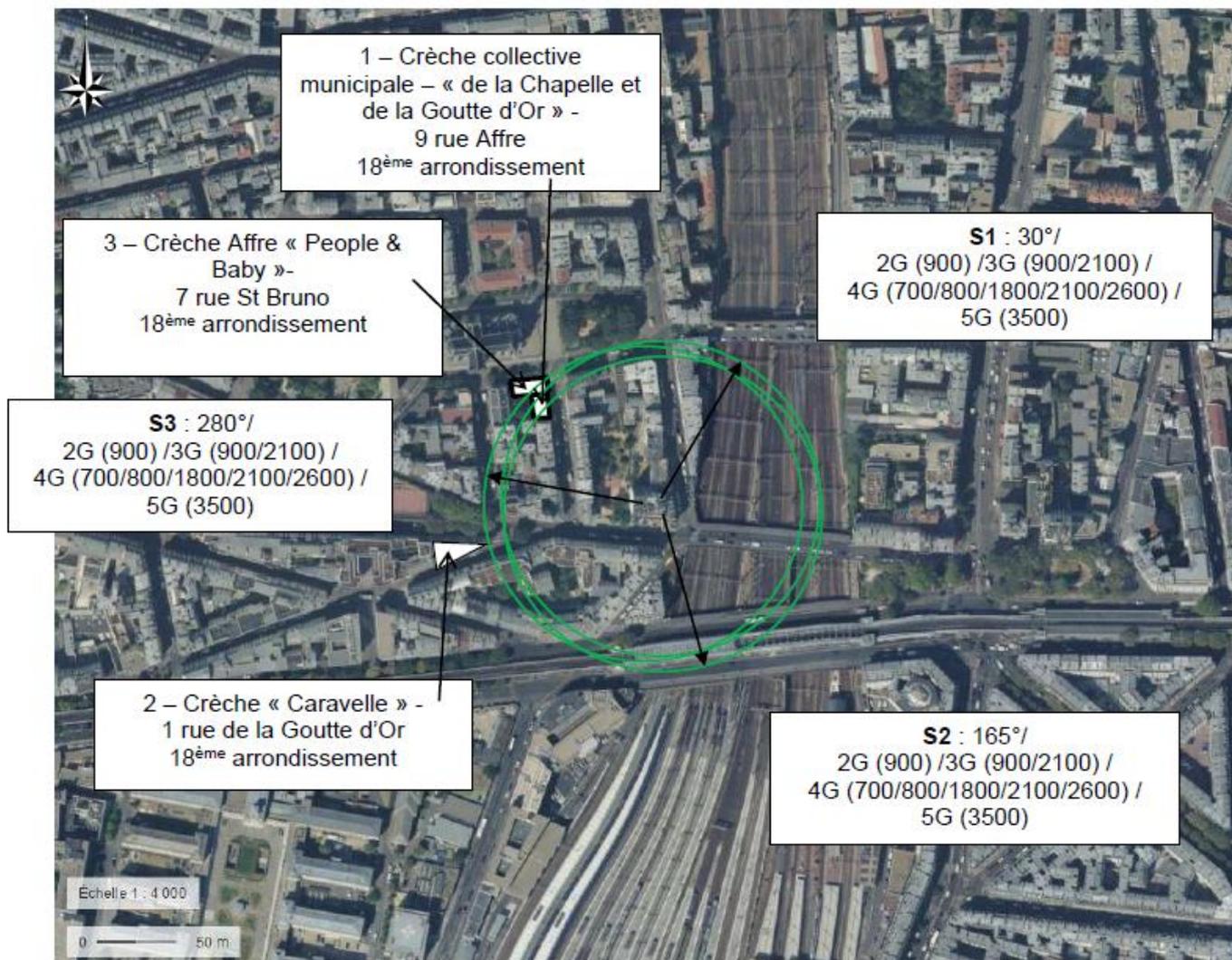
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°/165°/280° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

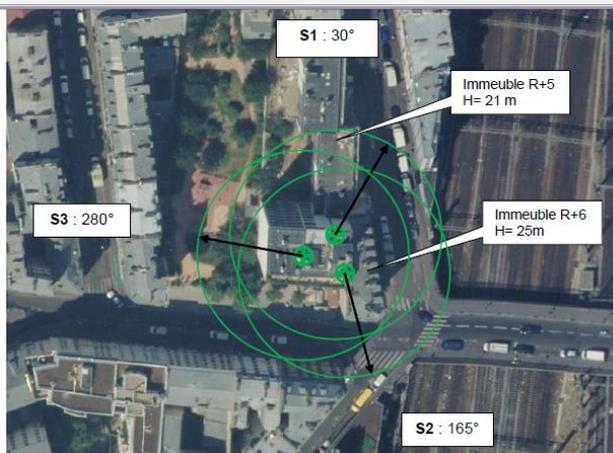
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche collective municipale	9 rue Affre 75018 PARIS	H= 13m	Non	78.6 m	< 1 V/M
2	Crèche « Caravelle »	1 rue de la Goutte d'Or 75018 PARIS	H=18.5m	Non	111.7 m	< 1 V/M
3	Crèche Affre « People & Baby »	7 rue Saint Bruno 75018 PARIS	H= 7.5m	Non	89.1 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 30°	Azimut 165°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	19.50	22.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Azimut 165°
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 165, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m.
hauteur correspondante est de 22.50 m.



	Azimut 30°	Azimut 165°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	22.50	19.50

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 165° :



Azimut 280° :

